

# Règlement de consultation

## Travaux de création graphique pour le Parc naturel régional de Brière 2019 – avec variante obligatoire :

- Réalisation d'un visuel pour les 30 ans du marché de Kerhinet en 2019
- Réalisation d'un visuel et / ou d'une ligne graphique pour l'Atlas de la Biodiversité et variante obligatoire
- Réalisation d'un visuel pour les rendez-vous du Parc
- Réalisation d'un visuel pour les 50 ans du Parc naturel régional de Brière (prévu sur l'année 2020) et variante obligatoire

**Date et heure limites de remise des offres :**  
**Vendredi 15 février à 15h00**

**Maître d'ouvrage :**

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière  
Île de Fédrun  
214 rue du Chef de l'Île  
44720 SAINT JOACHIM

Tel. 02 40 91 68 68

Mail : [t.thudor@parc-naturel-briere.fr](mailto:t.thudor@parc-naturel-briere.fr)

Web. [www.parc-naturel-briere.fr](http://www.parc-naturel-briere.fr)

Personne technique : Tiphaine Thudor



Une autre vie s'invente ici



## **1. Objet du marché**

### **1.1 Objet de la consultation**

Le Syndicat mixte du Parc souhaite, pour 2019, confier la création de différents visuels ou picto pour le Parc naturel régional de Brière a un graphiste pour valoriser plusieurs actions emblématiques. Il se donne la possibilité d'étendre cette prestation en déclinaison de charte graphique (variante obligatoire).

### **1.2 Décomposition et forme du marché**

Cette consultation prévoit quatre réalisations en 2019 et deux variantes obligatoires.

### **1.3 Conditions de participation des concurrents**

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. En cas de groupement, celui-ci sera obligatoirement solidaire.

## **2. Conditions de la consultation**

### **2.1 Délai d'exécution**

Le délai d'exécution est fixé au regard du calendrier détaillé à l'article 2.6 du cahier des clauses particulières.

### **2.2 Variante obligatoire**

Le marché prévoit deux variantes obligatoires

### **2.3 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **2.4 Les modalités de paiement**

Le paiement se fera, par mandat administratif, sur présentation de factures.

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans les délais réglementaires sous réserve toutefois que les prestations soient conformes au marché ; ainsi toute facturation effectuée alors que le résultat proposé par le prestataire n'est pas validé par le maître d'ouvrage, ne serait pas recevable.

### **2.5 Conditions particulières d'exécution**

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution dont le détail est indiqué dans le cahier des clauses techniques particulières.

## **3. Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- ✓ Le présent règlement de consultation,
- ✓ Le cahier des clauses particulières

#### **4. Présentation de la candidature et de l'offre**

L'offre sera entièrement rédigée en langue française et exprimée en Euro.

Chaque candidat produira un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le DC1 ou lettre de candidature,
  - ✓ Le DC2 ou déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement,
  - ✓ Les références concernant les capacités professionnelles et techniques de l'entreprise,
  - ✓ Une note méthodologique répondant au cahier des clauses techniques particulières permettant de juger de l'offre selon les critères énoncés dans le présent règlement de consultation,
  - ✓ Un book
- 
- ✓ Une proposition financière détaillée distinguant bien la commande par poste pour l'année 2019, et les variantes obligatoires correspondant à la note méthodologique.
  - ✓ Le cahier des clauses particulières paraphé et signé

#### **5. Les critères de jugement des offres**

Les offres recevables seront classées selon les critères ci-dessous, de façon à dégager l'offre économiquement la plus avantageuse :

- 65 % : valeur technique de l'offre : compréhension de la commande, qualité de la proposition, les références et le calendrier proposé.

- 35 % : proposition financière.

Les offres peuvent être remises par dépôt contre récépissé ou envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le vendredi 15 février 2019 à 15h** à l'adresse suivante.

Parc naturel régional de Brière  
Monsieur le Président  
214, rue du Chef de l'Île  
44720 Saint-Joachim

Les offres des entreprises devront être sous pli cacheté et l'enveloppe extérieure portera les mentions «Travaux de création graphique pour le Parc naturel régional de Brière» et « ne pas ouvrir ». Le pli devra contenir les pièces prévues au dossier du règlement de consultation.

L'envoi par courrier électronique se fera sur l'adresse suivante : [t.thudor@parc-naturel-briere.fr](mailto:t.thudor@parc-naturel-briere.fr), en objet «Travaux de création graphique pour le Parc naturel régional de Brière» et devant contenir en pièce jointe toutes les pièces demandées.

## **6. Date de publication de l'offre**

Le mardi 8 janvier

## **7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

Le vendredi 15 février 2019 à 15h

## **8. Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement, contacter le

Parc naturel régional de Brière  
214, rue du Chef de l'Île  
44720 Saint-Joachim  
Tel : 02 40 91 68 68

Personne à contacter :

*Tiphaine Thudor -*

*Tel. 02 40 91 68 68 LD : 68 64.*

*Mail : t.thudor@parc-naturel-briere.fr*